

**PRÉSENCES**

Ginette Côté, présidente  
 Manon Asselin, PDG et secrétaire  
 Benoit Méthot  
 Clermont Martel  
 Jean-Pierre Porlier  
 Kristel Bossé  
 Roger Dubé

**PAR TEAMS**

David Bédard Méthot  
 Diane Ouellet  
 Guylaine Malaison  
 Johanne Beaudoin  
 Michaël Lavigne  
 Serge Lévesque  
 Solange Turgeon

**ABSENCES**

Dave Charlton  
 Josée Francoeur

**Invités** : Nathalie Castilloux, présidente-directrice générale adjointe  
 Membres de l'équipe de direction

**1. Ouverture de la séance publique régulière et vérification du quorum**

La présidente souhaite la bienvenue aux personnes présentes et explique le déroulement de la séance. Elle constate le quorum et ouvre la séance publique à 16 h 30.

**2. Adoption de l'ordre du jour et inscription aux affaires nouvelles**

La présidente fait la lecture de l'ordre du jour. Le retrait du point 13.4 *Rapport du comité de vérification* est demandé, ainsi que l'ajout du point 14.1 *Situation démographique sur la Côte-Nord – Concertation urgente entre les divers acteurs de la communauté nord-côtière*.

**Résolution 2024-03-027**

Il est proposé et appuyé :

- **D'adopter** l'ordre du jour de la séance publique régulière du conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Côte-Nord du 13 mars 2024 avec le retrait et l'ajout demandé.

**Adopté à l'unanimité.**

**3. Accueil d'un nouvel administrateur**

La présidente informe de la nomination par le ministre de la Santé et des Services sociaux de monsieur Serge Lévesque au profil n°5 – Expertise dans les organismes communautaires. Celui-ci est entré en fonction le 16 février dernier.

**4. Adoption des procès-verbaux****4.1. Séance publique régulière du 24 janvier 2024****Résolution 2024-03-028**

Il est proposé et appuyé :

- **D'adopter**, tel que rédigé, le procès-verbal de la séance publique régulière du conseil d'administration tenue le 24 janvier 2024.

**Adopté à l'unanimité.**

**4.1.1. Affaires découlant de la séance publique**

La présidente-directrice générale présente le suivi des décisions prises lors de cette séance :

- **Politique – Transmission de l'information aux points de transition des soins et services**  
 La nouvelle politique a été déposée dans l'intranet à la suite de son adoption.
- **Cadre réglementaire sur l'organisation et les bonnes pratiques en recherche**  
 Le cadre réglementaire a été déposé dans l'intranet à la suite de son adoption.

- **Achat immobilier regroupé – 175303 Canada inc. (Blanc-Sablon)**  
L'offre d'achat a été transmise par Corélo à l'entreprise 175303 Canada inc. le 14 février 2024. Le processus de négociation est en cours.
- **MDA-MA Baie-Comeau – Octroi d'une servitude à Telus et Hydro-Québec**  
La résolution du conseil d'administration a été transmise au bureau du notaire le lendemain de son adoption.

#### 4.2. Séance spéciale du 26 février 2024

Résolution 2024-03-029

Il est proposé et appuyé :

- **D'adopter**, tel que rédigé, le procès-verbal de la séance spéciale du conseil d'administration tenue le 26 février 2024.

**Adopté à l'unanimité.**

##### 4.2.1. Affaires découlant de la séance spéciale

La présidente-directrice générale présente le suivi des décisions prises lors de cette séance :

- **Nomination au poste de directeur adjoint à la Direction du programme de soutien à l'autonomie des personnes âgées, secteur est**  
M<sup>me</sup> Priscilla Malenfant, directrice du programme SAPA, a nommé M<sup>me</sup> Jessica Rioux au poste de directrice adjointe, volet soutien à domicile, partenariat communautaire et fluidité secteur est. Celle-ci entrera en fonction à une date ultérieure.
- **Nomination au poste de directeur adjoint à la Direction du programme de soutien à l'autonomie des personnes âgées, secteur ouest**  
M<sup>me</sup> Priscilla Malenfant, directrice du programme SAPA, a nommé M<sup>me</sup> Chantal Rouleau au poste de directrice adjointe, volet hébergement et fluidité secteur ouest. Celle-ci est entrée en fonction le 11 mars dernier.

#### 5. Tableau de suivi des questions du public

Le tableau de suivi des questions du public est disponible sur le site Web de l'établissement.

#### 6. Rapport de la présidente du conseil d'administration

Mon rapport de ce mois-ci portera essentiellement sur une réflexion majeure des services en santé.

Au lendemain de la présentation du budget provincial, avec en toile de fond l'accessibilité et la qualité des soins en santé, vous comprendrez ma grande inquiétude sur l'avenir de notre système de santé au Québec avec ses défis immenses.

Avec l'arrivée de la Loi sur la gouvernance des services de santé et services sociaux (Loi 15), plusieurs initiatives ou directives seront mises en chantier. Notre ministre mentionne que l'ensemble des petits gestes pourront contribuer à améliorer les services, comme l'accessibilité à un médecin de famille et une diminution des tâches administratives, entre autres. Il faut noter qu'il manque entre 10 000 et 20 000 personnes dans le réseau public au Québec. De plus, un engagement est de mettre fin au recours à la main-d'œuvre indépendante (MOI). Une lourde tâche attend la nouvelle personne qui sera à la tête de Santé Québec et qui donnera le tempo à cette réforme.

On parle d'accessibilité, de fluidité, d'augmentation du soutien à domicile (SAD). Nous sommes en total accord avec ces orientations; cependant, il faut prendre en compte notre réalité nord-côtière. Nos besoins sont déjà grands et ils seront énormes en 2040... et 2040, c'est demain! Le vieillissement de notre population, l'étendue de notre territoire, les secteurs isolés, les moyens de transport souvent défectueux sont autant de problématiques qui rendront difficile d'appliquer les mêmes formules et programmes qu'ailleurs au Québec. Et ce, sans parler des problèmes liés à la main-d'œuvre. Une fois de plus, nous tenons la tête d'affiche du Top 5 en ce qui a trait aux tarifs de la MOI. Ce qui est inquiétant, le gouvernement demande un retour à l'équilibre budgétaire à 4 CISSS dont le Bas-Saint-Laurent, nos voisins d'en face, qui vivent sensiblement les mêmes problématiques que nous. Ici, je ne veux pas normaliser notre déficit, mais j'essaie de comprendre comment le gouvernement pourra financer nos coûts de système à leur réelle hauteur.

Les urgences qui débordent, le manque de places en hébergement, l'absence de promoteurs pour développer des RI, des RPA, des centres pour nos jeunes ou en santé mentale sont criants. Je ne fais qu'un bref survol des défis qui nous attendent. L'important est d'être conscients que ce n'est pas seulement la problématique du CISSS de la Côte-Nord mais un problème de société, et nous aurons besoin de l'ensemble des acteurs nord-côtiers pour pallier à ces lacunes. Le manque de places en garderie, le logement, les services éducatifs, les moyens de transport sont en grande partie à la base de nos besoins, et ce ne sera pas au CISSS d'y pallier, nous devons tous ensemble y faire face et trouver des solutions.

Mon message ne se veut pas pessimiste, au contraire, je lance le cri d'alarme pour qu'on se mette dès maintenant en action afin que les Nord-Côtiers et Nord-Côtières aient accès aux mêmes soins et services que tous les Québécois et Québécoises. Nos enfants, nos parents, nos grands-parents où qu'ils soient sur le territoire de la Côte-Nord ont droit à des services accessibles et de qualité.

Avec l'arrivée de la Loi sur la gouvernance des services de santé et services sociaux, plusieurs initiatives ou directives seront mises en chantier. Je veux souligner l'apport de plusieurs de nos gestionnaires sélectionnés pour participer à ces différents chantiers mis en place par le ministère, afin de bien faire l'arrimage avec la nouvelle réforme. Nous sommes assurés que la couleur régionale sera entendue.

En terminant, je veux dire merci à l'ensemble des membres actuels du conseil d'administration qui ont démontré leur intérêt à s'impliquer dans la nouvelle structure des conseils d'administration d'établissement (CAE) de Santé Québec. Votre dévouement démontre que vous avez réellement à cœur de participer à l'amélioration des services de santé de notre région, et j'espère que mon message d'aujourd'hui est venu renforcer votre décision de continuer.

## **7. Rapport de la présidente-directrice générale**

Madame la présidente, membres du conseil d'administration, employés et gestionnaires du CISSS de la Côte-Nord et membres du public, d'entrée de jeu, permettez-moi de féliciter Dr Youssef Eazhar, président du conseil médecins, dentistes et pharmaciens du CISSS de la Côte-Nord, qui a été nommé président de l'année par l'Association des conseils de médecins, dentistes et pharmaciens du Québec. Toutes nos félicitations, docteur Eazhar.

Depuis notre dernière séance, plusieurs réalisations se sont concrétisées au CISSS de la Côte-Nord. Nous ne pouvons passer sous silence la situation dans les salles d'urgence au CISSS, qui font face à une pression constante depuis janvier. Les équipes travaillent extrêmement fort pour assurer une fluidité dans les différents secteurs, et ce, sur tout le territoire. Malgré que le taux d'occupation demeure élevé, on constate tout de même une amélioration au niveau de la prise en charge par nos équipes médicales et du délai moyen entre la demande d'hospitalisation et le départ de l'urgence. Encore beaucoup de travail reste à faire, mais nous sommes sur la bonne voie. Merci aux équipes dans nos deux centres hospitaliers et nos six centres multiservices.

Un autre défi majeur qui est une préoccupation quotidienne pour le CISSS de la Côte-Nord est le manque de personnel. Le recrutement et la rétention de professionnels de la santé sont essentiels pour assurer des soins de qualité à la population. C'est en ce sens que nos équipes de la Direction des ressources humaines sont à pied d'œuvre pour recruter le personnel des agences qui voudrait joindre notre belle organisation. Le CISSS de la Côte-Nord travaille sur différents niveaux, afin de diminuer la main-d'œuvre indépendante (MOI) et atteindre la cible au 1<sup>er</sup> novembre 2026.

La rougeole, qui a une recrudescence au niveau du Québec, est une préoccupation de notre Santé publique. J'invite les gens à prendre rendez-vous sur Clic Santé pour obtenir le vaccin si ce n'est déjà fait. On pourrait aussi parler du défi financier, mais on le connaît déjà, pour avoir adressé le sujet à de multiples reprises. Je parlerai plutôt de ma visite en début d'après-midi dans les diverses équipes du centre hospitalier Le Royer. J'y ai vu des équipes de bonne humeur, des gens heureux d'être au travail et de prendre soin des usagers. Malgré que notre établissement ne possède pas les équipements à la fine pointe de la technologie, j'ai vu des sourires dans tous les départements.

Hier, j'ai rencontré les équipes de la Direction des ressources informationnelles, de la Direction de santé publique, de la Direction de la protection de la jeunesse, de la Direction des ressources financières et de la Direction des communications, et encore là, on pouvait voir des sourires partout. Je souhaite passer ce beau message aux gens des médias et du public, qu'au CISSS de la Côte-Nord, les gens sont heureux, contents d'être là jour après jour. J'aimerais qu'on retienne qu'au-delà du déficit projeté de 133 millions, du taux très élevé d'occupation dans les urgences et de main-d'œuvre indépendante, il y a des équipes fantastiques sur le terrain. Prenez le temps d'aller les voir et de discuter avec eux, membres de la presse et du public. Dites-leur merci, vous êtes nos plus grands agents recruteurs.

En conclusion, je tiens à exprimer ma gratitude envers le personnel dévoué, les directions et nos partenaires qui contribuent au succès du CISSS de la Côte-Nord. Nous restons engagés à fournir des services de santé de haute qualité à notre communauté. Je tiens également à adresser mes remerciements à chacun des membres du conseil d'administration, qui demeurent impliqués malgré un changement de vocation imminent.

## 8. Correspondance et revue de presse

La correspondance et la revue de presse sont déposées pour information.

## 9. Période de questions du public (15 minutes)

Des périodes de questions de quinze (15) minutes sont autorisées au début et à la fin de la séance. Aucune question n'est posée.

## 10. Agenda de consentement

### 10.1. Affaires médicales

#### 10.1.1. Nominations – Membres actifs

#### Résolution 2024-03-030

**Attendu** la demande de nomination de Dr Jean-François Bouchard, omnipraticien, numéro de permis 16058, à titre de membre actif au conseil des médecins, dentistes et pharmaciens du Centre intégré de santé et de services sociaux (CISSS) de la Côte-Nord au Centre multiservices de santé et de services sociaux de la Minganie et avec les privilèges qui suivent :

Installation(s)	Privilèges
Centre multiservices de santé et de services sociaux de la Minganie	Médecine générale, incluant : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Prise en charge de patients;</li> <li>• Urgence;</li> <li>• Hospitalisation;</li> <li>• CHSLD et soins à domicile;</li> <li>• Dispensaires;</li> <li>• Participation à la garde et toutes activités du département déterminées par le cogestionnaire médical.</li> </ul>

**Attendu** les dispositions du 3<sup>e</sup> paragraphe de l'article 190 de la Loi sur les services de santé et les services sociaux;

**Attendu** les dispositions de l'article 61 de la Loi modifiant l'organisation et la gouvernance du réseau de la santé et des services sociaux notamment par l'abolition des agences régionales;

**Attendu** l'analyse des dossiers et la recommandation favorable du comité d'examen des titres du 6 février 2024;

**Attendu** la recommandation du comité exécutif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens (résolution CMDP-2024-8);

Il est proposé et appuyé :

- **De procéder** à la nomination de D<sup>r</sup> Jean-François Bouchard, omnipraticien, numéro de permis 16058;
- **De lui accorder** un statut de membre actif au conseil des médecins, dentistes et pharmaciens du CISSS de la Côte-Nord;
- **De lui octroyer** les privilèges d'exercice suivants pour la période du 13 mars 2024 au 31 décembre 2025:

Installation(s)	Privilèges
Centre multiservices de santé et de services sociaux de la Minganie	Médecine générale, incluant : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Prise en charge de patients;</li> <li>• Urgence;</li> <li>• Hospitalisation;</li> <li>• CHSLD et soins à domicile;</li> <li>• Dispensaires;</li> <li>• Participation à la garde et toutes activités du département déterminées par le cogestionnaire médical..</li> </ul>

- **Que** cette nomination soit conditionnelle à ce que le médecin s'engage à suivre la formation « Sensibilisation aux réalités autochtones » disponible sur l'Environnement Numérique d'Apprentissage (ENA) dans un délai de trois (3) mois suivant sa nomination à titre de membre actif;
- **Que** cette nomination soit conditionnelle au respect des engagements, conformément à l'entente prise entre le ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) et la Fédération des médecins omnipraticiens du Québec (FMOQ).

**Adopté à l'unanimité.**

#### Résolution 2024-03-031

**Attendu** la demande de nomination de D<sup>re</sup> Christel Bertoldi, pédiatre, numéro de permis 19591, à titre de membre actif au conseil des médecins, dentistes et pharmaciens du Centre intégré de santé et de services sociaux (CISSS) de la Côte-Nord à l'Hôpital et CLSC de Sept-Îles avec les privilèges qui suivent :

Pédiatrie, incluant :

- Clinique externe;
- Hospitalisation en pédiatrie;
- Soins intensifs néonataux et pédiatriques;
- Oncologie (chimiothérapie).

**Attendu** les dispositions du 3<sup>e</sup> paragraphe de l'article 190 de la Loi sur les services de santé et les services sociaux;

**Attendu** les dispositions de l'article 61 de la Loi modifiant l'organisation et la gouvernance du réseau de la santé et des services sociaux notamment par l'abolition des agences régionales;

**Attendu** l'analyse des dossiers et la recommandation favorable du comité d'examen des titres du 6 février 2024;

**Attendu** la recommandation du comité exécutif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens (résolution CMDP-2024-9);

Il est proposé et appuyé :

- **De procéder** à la nomination de D<sup>re</sup> Christel Bertoldi, pédiatre, numéro de permis 19591;
- **De lui accorder** un statut de membre actif au conseil des médecins, dentistes et pharmaciens du CISSS de la Côte-Nord à l'Hôpital et CLSC de Sept-Îles;
- **De lui octroyer** des privilèges d'exercice suivants du 13 mars 2024 au 31 décembre 2025 :

Pédiatrie, incluant :

- Clinique externe;
- Hospitalisation en pédiatrie;
- Soins intensifs néonataux et pédiatriques;
- Oncologie (chimiothérapie).

- **Que** cette nomination soit conditionnelle à ce que le médecin s'engage à suivre la formation « Sensibilisation aux réalités autochtones » disponible sur l'Environnement Numérique d'Apprentissage (ENA) dans un délai de trois (3) mois suivant sa nomination à titre de membre actif;
- **Que** cette nomination soit conditionnelle à ce que le médecin s'engage à suivre les formations obligatoires du cursus de formation en prévention et contrôle des infections (PCI) à l'embauche dans un délai de trois (3) mois suivant la nomination à titre de membre actif;
- **Que** cette nomination soit conditionnelle au respect des engagements, conformément à l'entente prise entre le ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) et la Fédération des médecins spécialistes du Québec (FMSQ).

**Adopté à l'unanimité.**

### Résolution 2024-03-032

**Attendu** la demande de nomination de D<sup>re</sup> Maude Savoie, omnipraticienne, numéro de permis 05815, à titre de membre actif au conseil des médecins, dentistes et pharmaciens du Centre intégré de santé et de services sociaux (CISSS) de la Côte-Nord au Centre multiservices de santé et de services sociaux de la Basse-Côte-Nord avec les privilèges qui suivent :

Installation(s)	Privilèges
Centre multiservices de santé et de services sociaux de la Basse-Côte-Nord	Médecine générale, incluant : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Prise en charge de patients;</li> <li>• Urgence;</li> <li>• Hospitalisation;</li> <li>• CHSLD et soins à domicile;</li> <li>• Dispensaires;</li> <li>• Participation à la garde et toutes activités du département déterminées par le cogestionnaire médical</li> </ul>

**Attendu** les dispositions du 3<sup>e</sup> paragraphe de l'article 190 de la Loi sur les services de santé et les services sociaux;

**Attendu** les dispositions de l'article 61 de la Loi modifiant l'organisation et la gouvernance du réseau de la santé et des services sociaux notamment par l'abolition des agences régionales;

**Attendu** l'analyse des dossiers et la recommandation favorable du comité d'examen des titres du 6 février 2024;

**Attendu** la recommandation du comité exécutif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens (résolution CMDP-2024-7);

Il est proposé et appuyé :

- **De procéder** à la nomination de D<sup>re</sup> Maude Savoie, omnipraticienne, numéro de permis 05815;
- **De lui accorder** un statut de membre actif au conseil des médecins, dentistes et pharmaciens du CISSS de la Côte-Nord;
- **De lui octroyer** les privilèges d'exercice suivants pour la période du 13 mars 2024 au 31 décembre 2025:

Installation(s)	Privilèges
Centre multiservices de santé et de services sociaux de la Basse-Côte-Nord	Médecine générale, incluant : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Prise en charge de patients;</li> <li>• Urgence;</li> <li>• Hospitalisation;</li> <li>• CHSLD et soins à domicile;</li> <li>• Dispensaires;</li> <li>• Participation à la garde et toutes activités du département déterminées par le cogestionnaire médical</li> </ul>

- **Que** cette nomination soit conditionnelle à ce que le médecin s'engage à suivre la formation « Sensibilisation aux réalités autochtones » disponible sur l'Environnement Numérique d'Apprentissage (ENA) dans un délai de trois (3) mois suivant sa nomination à titre de membre actif;

- **Que** cette nomination soit conditionnelle à ce que le médecin s'engage à suivre les formations obligatoires du cursus de formation en prévention et contrôle des infections (PCI) à l'embauche dans un délai de trois (3) mois suivant la nomination à titre de membre actif;
- **Que** cette nomination soit conditionnelle au respect des engagements, conformément à l'entente prise entre le ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) et la Fédération des médecins omnipraticiens du Québec (FMOQ).

**Adopté à l'unanimité.**

### 10.1.2. Nominations – Membres associés

#### Résolution 2024-03-033

**Attendu** la demande de nomination de Dr Antoine Chiasson, hémato-oncologue, numéro de permis 00523, à titre de membre associé au conseil des médecins, dentistes et pharmaciens du Centre intégré de santé et de services sociaux (CISSS) de la Côte-Nord avec les privilèges qui suivent :

Installation(s)	Privilèges
CLSC et Hôpital Le Royer	Hémato-oncologie, incluant : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Supervision du laboratoire en hémato-oncologie;</li> <li>• Consultations et suivis de patients;</li> <li>• Oncologie;</li> </ul> Procédures techniques relatives à l'hémato-oncologie.

**Attendu** les dispositions du 3<sup>e</sup> paragraphe de l'article 190 de la Loi sur les services de santé et les services sociaux;

**Attendu** les dispositions de l'article 61 de la Loi modifiant l'organisation et la gouvernance du réseau de la santé et des services sociaux notamment par l'abolition des agences régionales;

**Attendu** l'analyse des dossiers et la recommandation favorable du comité d'examen des titres du 6 février 2024;

**Attendu** la recommandation du comité exécutif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens (résolution CMDP-2024-19);

Il est proposé et appuyé :

- **De procéder** à la nomination de Dr Antoine Chiasson, hémato-oncologue, numéro de permis 00523;
- **De lui accorder** un statut de membre associé au conseil des médecins, dentistes et pharmaciens du CISSS de la Côte-Nord;
- **De lui octroyer** les privilèges d'exercice suivants pour la période du 13 mars 2024 au 31 décembre 2025 :

Installation(s)	Privilèges
CLSC et Hôpital Le Royer	Hémato-oncologie, incluant : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Supervision du laboratoire en hémato-oncologie;</li> <li>• Consultations et suivis de patients;</li> <li>• Oncologie;</li> </ul> Procédures techniques relatives à l'hémato-oncologie.

- **Que** cette nomination soit conditionnelle à la réception d'une seconde lettre recommandation à son égard;
- **Que** cette nomination soit conditionnelle au respect des engagements, conformément à l'entente prise entre le ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) et la Fédération des médecins spécialistes du Québec (FMSQ).

**Adopté à l'unanimité.**

**Attendu** la demande de nomination de D<sup>r</sup> Yves Fouquette, psychiatre, numéro de permis 99272, à titre de membre associé au conseil des médecins, dentistes et pharmaciens du Centre intégré de santé et de services sociaux (CISSS) de la Côte-Nord avec les privilèges qui suivent :

Installation(s)	Privilèges
CLSC et Hôpital Le Royer	Psychiatrie, incluant : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Clinique externe;</li> <li>• Hospitalisation en psychiatrie;</li> <li>• Psychiatrie légale adulte;</li> <li>• Sismothérapie (TEC);</li> </ul> Couverture de la garde en psychiatrie adulte.

**Attendu** les dispositions du 3<sup>e</sup> paragraphe de l'article 190 de la Loi sur les services de santé et les services sociaux;

**Attendu** les dispositions de l'article 61 de la Loi modifiant l'organisation et la gouvernance du réseau de la santé et des services sociaux notamment par l'abolition des agences régionales;

**Attendu** l'analyse des dossiers et la recommandation favorable du comité d'examen des titres du 6 février 2024;

**Attendu** la recommandation du comité exécutif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens (résolution CMDP-2024-18);

Il est proposé et appuyé :

- **De procéder** à la nomination de D<sup>r</sup> Yves Fouquette, psychiatre, numéro de permis 99272;
- **De lui accorder** un statut de membre associé au conseil des médecins, dentistes et pharmaciens du CISSS de la Côte-Nord;
- **De lui octroyer** les privilèges d'exercice suivants pour la période du 13 mars 2024 au 31 décembre 2025 :

Installation(s)	Privilèges
CLSC et Hôpital Le Royer	Psychiatrie, incluant : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Clinique externe;</li> <li>• Hospitalisation en psychiatrie;</li> <li>• Psychiatrie légale adulte;</li> <li>• Sismothérapie (TEC);</li> </ul> Couverture de la garde en psychiatrie adulte.

- **Que** cette nomination soit conditionnelle au respect des engagements, conformément à l'entente prise entre le ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) et la Fédération des médecins spécialistes du Québec (FMSQ).

**Adopté à l'unanimité.**

**Attendu** la demande de nomination de D<sup>re</sup> Annie Breault, pédopsychiatre, numéro de permis 99304, à titre de membre associé au conseil des médecins, dentistes et pharmaciens du Centre intégré de santé et de services sociaux (CISSS) de la Côte-Nord, à l'Hôpital et CLSC de Sept-Îles, avec les privilèges qui suivent :

Installation(s)	Privilèges
Hôpital et CLSC de Sept-Îles	Pédopsychiatrie, incluant : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Clinique externe;</li> <li>• Hospitalisation brève;</li> <li>• Pédopsychiatrie légale;</li> </ul> Couverture de la garde en pédopsychiatrie.

**Attendu** les dispositions du 3<sup>e</sup> paragraphe de l'article 190 de la Loi sur les services de santé et les services sociaux;

**Attendu** les dispositions de l'article 61 de la Loi modifiant l'organisation et la gouvernance du réseau de la santé et des services sociaux notamment par l'abolition des agences régionales;

**Attendu** l'analyse des dossiers et la recommandation favorable du comité d'examen des titres du 6 février 2024;

**Attendu** la recommandation du comité exécutif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens (résolution CMDP-2024-13);

Il est proposé et appuyé :

- **De procéder** à la nomination de D<sup>re</sup> Annie Breault, pédopsychiatre, numéro de permis 99304;
- **De lui accorder** un statut de membre associé au conseil des médecins, dentistes et pharmaciens du CISSS de la Côte-Nord;
- **De lui octroyer** les privilèges d'exercice suivants pour la période du 13 mars 2024 au 31 décembre 2025 :

Installation(s)	Privilèges
Hôpital et CLSC de Sept-Îles	Pédopsychiatrie, incluant : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Clinique externe;</li> <li>• Hospitalisation brève;</li> <li>• Pédopsychiatrie légale;</li> </ul> Couverture de la garde en pédopsychiatrie.

- **Que** cette nomination soit conditionnelle au respect des engagements, conformément à l'entente prise entre le ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) et la Fédération des médecins spécialistes du Québec (FMSQ).

**Adopté à l'unanimité.**

#### Résolution 2024-03-036

**Attendu** la demande de nomination de D<sup>re</sup> Manon Beaulieu, dentiste, numéro de permis 88765, à titre de membre associé au conseil des médecins, dentistes et pharmaciens du Centre intégré de santé et de services sociaux (CISSS) de la Côte-Nord au centre multiservices de santé et de services sociaux de la Minganie et avec des privilèges en « médecine dentaire, incluant la garde »;

**Attendu** les dispositions du 3<sup>e</sup> paragraphe de l'article 190 de la Loi sur les services de santé et les services sociaux;

**Attendu** les dispositions de l'article 61 de la Loi modifiant l'organisation et la gouvernance du réseau de la santé et des services sociaux notamment par l'abolition des agences régionales;

**Attendu** l'analyse des dossiers et la recommandation favorable du comité d'examen des titres du 6 février 2024;

**Attendu** la recommandation du comité exécutif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens (résolution CMDP-2024-15);

Il est proposé et appuyé :

- **De procéder** à la nomination de la D<sup>re</sup> Manon Beaulieu, dentiste, numéro de permis 88765;
- **De lui accorder** un statut de membre associé au conseil des médecins, dentistes et pharmaciens du CISSS de la Côte-Nord;
- **De lui octroyer** des privilèges d'exercice au centre multiservices de santé et de services sociaux de la Minganie et avec des privilèges en « médecine dentaire, incluant la garde » pour la période du 13 mars 2024 au 31 décembre 2025;
- **Que** cette nomination soit conditionnelle au respect des engagements, conformément à l'entente prise entre le ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) et l'Association des chirurgiens-dentistes du Québec (ACDQ).

**Adopté à l'unanimité.**

## Résolution 2024-03-037

**Attendu** la demande de nomination de D<sup>re</sup> Nekaa Fetta, dentiste, numéro de permis 28617, à titre de membre associé au conseil des médecins, dentistes et pharmaciens du Centre intégré de santé et de services sociaux (CISSS) de la Côte-Nord aux installations et avec les privilèges qui suivent :

Installation(s)	Privilèges
Centre multiservices de santé et de services sociaux de Fermont Centre multiservices de santé et de services sociaux de la Basse-Côte-Nord CLSC de Schefferville	• Médecine dentaire, incluant la garde

**Attendu** les dispositions du 3<sup>e</sup> paragraphe de l'article 190 de la Loi sur les services de santé et les services sociaux;

**Attendu** les dispositions de l'article 61 de la Loi modifiant l'organisation et la gouvernance du réseau de la santé et des services sociaux notamment par l'abolition des agences régionales;

**Attendu** l'analyse des dossiers et la recommandation favorable du comité d'examen des titres du 6 février 2024;

**Attendu** la recommandation du comité exécutif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens (résolution CMDP-2024-16);

Il est proposé et appuyé :

- **De procéder** à la nomination de la D<sup>re</sup> Nekaa Fetta, dentiste, numéro de permis 28617;
- **De lui accorder** un statut de membre associé au conseil des médecins, dentistes et pharmaciens du CISSS de la Côte-Nord;
- **De lui octroyer** les privilèges d'exercice suivants pour la période du 13 mars 2024 au 31 décembre 2025 :

Installation(s)	Privilèges
Centre multiservices de santé et de services sociaux de Fermont Centre multiservices de santé et de services sociaux de la Basse-Côte-Nord CLSC de Schefferville	• Médecine dentaire, incluant la garde

- **Que** cette nomination soit conditionnelle au respect des engagements, conformément à l'entente prise entre le ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) et l'Association des chirurgiens-dentistes du Québec (ACDQ).

**Adopté à l'unanimité.**

## Résolution 2024-03-038

**Attendu** la demande de nomination de D<sup>re</sup> Shaheen Awan, dentiste, numéro de permis 23611, à titre de membre associé au conseil des médecins, dentistes et pharmaciens du Centre intégré de santé et de services sociaux (CISSS) de la Côte-Nord aux installations et avec les privilèges qui suivent :

Installation(s)	Privilèges
Centre multiservices de santé et de services sociaux de la Minganie Centre multiservices de santé et de services sociaux de Fermont Centre multiservices de santé et de services sociaux de la Basse-Côte-Nord	• Médecine dentaire, incluant la garde

**Attendu** les dispositions du 3<sup>e</sup> paragraphe de l'article 190 de la Loi sur les services de santé et les services sociaux;

**Attendu** les dispositions de l'article 61 de la Loi modifiant l'organisation et la gouvernance du réseau de la santé et des services sociaux notamment par l'abolition des agences régionales;

**Attendu** l'analyse des dossiers et la recommandation favorable du comité d'examen des titres du 6 février 2024;

**Attendu** la recommandation du comité exécutif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens (résolution CMDP-2024-14);

Il est proposé et appuyé :

- **De procéder** à la nomination de la D<sup>re</sup> Shaheen Awan, dentiste, numéro de permis 23611;

- **De lui accorder** un statut de membre associé au conseil des médecins, dentistes et pharmaciens du CISSS de la Côte-Nord;
- **De lui octroyer** les privilèges d'exercice suivants pour la période du 13 mars 2024 au 31 décembre 2025

Installation(s)	Privilèges
Centre multiservices de santé et de services sociaux de la Minganie Centre multiservices de santé et de services sociaux de Fermont Centre multiservices de santé et de services sociaux de la Basse-Côte-Nord	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Médecine dentaire, incluant la garde</li> </ul>

- **Que** cette nomination soit conditionnelle au respect des engagements, conformément à l'entente prise entre le ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) et l'Association des chirurgiens-dentistes du Québec (ACDQ).

**Adopté à l'unanimité.**

### Résolution 2024-03-039

**Attendu** la demande de nomination de D<sup>re</sup> Suzanne Paquette, psychiatre, numéro de permis 01325, à titre de membre associé au conseil des médecins, dentistes et pharmaciens du Centre intégré de santé et de services sociaux (CISSS) de la Côte-Nord avec les privilèges qui suivent :

Installation(s)	Privilèges
CLSC et Hôpital Le Royer	Psychiatrie, incluant : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Clinique externe;</li> <li>• Hospitalisation en psychiatrie;</li> <li>• Psychiatrie légale adulte;</li> <li>• Sismothérapie (TEC);</li> </ul> Couverture de la garde en psychiatrie adulte.

**Attendu** les dispositions du 3<sup>e</sup> paragraphe de l'article 190 de la Loi sur les services de santé et les services sociaux;

**Attendu** les dispositions de l'article 61 de la Loi modifiant l'organisation et la gouvernance du réseau de la santé et des services sociaux notamment par l'abolition des agences régionales;

**Attendu** l'analyse des dossiers et la recommandation favorable du comité d'examen des titres du 6 février 2024;

**Attendu** la recommandation du comité exécutif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens (résolution CMDP-2024-17);

Il est proposé et appuyé :

- **De procéder** à la nomination de D<sup>re</sup> Suzanne Paquette, psychiatre, numéro de permis 01325;
- **De lui accorder** un statut de membre associé au conseil des médecins, dentistes et pharmaciens du CISSS de la Côte-Nord;
- **De lui octroyer** les privilèges d'exercice suivants pour la période du 13 mars 2024 au 31 décembre 2025 :

Installation(s)	Privilèges
CLSC et Hôpital Le Royer	Psychiatrie, incluant : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Clinique externe;</li> <li>• Hospitalisation en psychiatrie;</li> <li>• Psychiatrie légale adulte;</li> <li>• Sismothérapie (TEC);</li> </ul> Couverture de la garde en psychiatrie adulte.

- **Que** cette nomination soit conditionnelle au respect des engagements, conformément à l'entente prise entre le ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) et la Fédération des médecins spécialistes du Québec (FMSQ).

**Adopté à l'unanimité.**

## 10.1.3. Modification de privilèges

Résolution 2024-03-040

**Attendu** la demande formulée par la D<sup>re</sup> Marie-Laurence Dionne, omnipraticienne, numéro de permis 01667, membre actif à l'installation de Baie-Comeau, afin de procéder à l'ajout de privilèges en « médecine ambulatoire, incluant médecine de jour, SAM et cliniques externes »;

**Attendu** les dispositions du 3<sup>e</sup> paragraphe de l'article 190 de la Loi sur les services de santé et les services sociaux;

**Attendu** la recommandation favorable du chef de département de l'installation de Baie-Comeau;

**Attendu** la recommandation favorable par le comité d'examen des titres en date du 6 février 2024;

**Attendu** la recommandation du comité exécutif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens (résolution CMDP-2024-12);

Il est proposé et appuyé :

- **De procéder** à la modification des privilèges de la D<sup>re</sup> Marie-Laurence Dionne, omnipraticienne, numéro de permis 01667, par l'ajout de privilèges en « médecine ambulatoire, incluant médecine de jour, SAM et cliniques externes »;
- **Que** ce changement soit effectif en date du 13 mars 2024;
- **Que** ce changement soit conditionnel au respect des engagements, conformément à l'entente prise entre le ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) et la Fédération des médecins omnipraticiens du Québec (FMOQ).

**Adopté à l'unanimité.**

## 10.1.4. Changement de statut

Résolution 2024-03-041

**Attendu** la demande formulée par D<sup>re</sup> Nabyla Titri, dentiste, no permis 07402, membre actif, afin de procéder à un changement de son statut à celui de membre associé, avec des privilèges en « santé publique et médecine préventive (santé au travail, santé publique et santé environnementale) » pour le CISSS de la Côte-Nord;

**Attendu** les dispositions du 3<sup>e</sup> paragraphe de l'article 190 de la Loi sur les services de santé et les services sociaux;

**Attendu** les dispositions de l'article 61 de la Loi modifiant l'organisation et la gouvernance du réseau de la santé et des services sociaux notamment par l'abolition des agences régionales;

**Attendu** l'analyse des dossiers et la recommandation favorable du comité d'examen des titres du 6 février 2024;

**Attendu** la recommandation du comité exécutif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens (résolution CMDP-2024-11);

Il est proposé et appuyé :

- **D'approuver** le changement de statut de D<sup>re</sup> Nabyla Titri, médecin spécialiste en santé publique, no permis 07402, de membre actif à celui de membre associé, à compter du 7 avril 2024;
- **De lui octroyer** des privilèges d'exercice en « santé publique et médecine préventive (santé au travail, santé publique et santé environnementale) » pour le CISSS de la Côte-Nord;
- **Que** ce changement de statut soit conditionnel au respect des engagements, conformément à l'entente prise entre le ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) et la Fédération des médecins spécialistes du Québec (FMSQ).

**Adopté à l'unanimité.**

## 10.1.5. Fin de statut et privilèges

Résolution 2024-03-042

**Attendu** le décès de D<sup>re</sup> Manon Charbonneau, pédopsychiatre et membre actif, en date du 22 janvier 2024;

**Attendu** la recommandation du comité exécutif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens (résolution CMDP-2024-20);

Il est proposé et appuyé :

- **De mettre fin** au statut et aux privilèges de D<sup>re</sup> Manon Charbonneau, pédopsychiatre, numéro de permis 87185, à compter du 13 mars 2024.

**Adopté à l'unanimité.**

## 10.1.6. Démissions

Résolution 2024-03-043

**Attendu** la démission du D<sup>r</sup> Anh Tai Le, anesthésiologiste et membre associé, par lettre reçue le 15 janvier 2024;

**Attendu** que le délai de soixante jours n'est pas respecté (art. 254, LSSSS), mais que cela n'a aucun impact sur l'offre de soins à la population, puisque le D<sup>r</sup> Le n'avait aucun remplacement prévu sur notre territoire;

**Attendu** la recommandation du comité exécutif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens (résolution CMDP-2024-4);

Il est proposé et appuyé :

- **D'accepter** la démission du D<sup>r</sup> Anh Tai Le, anesthésiologiste, numéro de permis 93237, à compter du 13 mars 2024.

**Adopté à l'unanimité.**

Résolution 2024-03-044

**Attendu** le départ à la retraite du D<sup>r</sup> Hayk Danacyan, dentiste et membre associé, par lettre reçue le 28 décembre 2023 et confirmant son départ à la retraite;

**Attendu** que le délai de soixante jours n'est pas respecté (art. 254, LSSSS), mais que cela n'a aucun impact sur l'offre de soins à la population, puisque le D<sup>r</sup> Danacyan n'avait aucun déplacement prévu sur notre territoire;

**Attendu** la recommandation du comité exécutif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens (résolution CMDP-2024-3);

Il est proposé et appuyé :

- **D'accepter** la démission du D<sup>r</sup> Hayk Danacyan, dentiste, numéro de permis 87836, à compter du 13 mars 2024.

**Adopté à l'unanimité.**

Résolution 2024-03-045

**Attendu** la démission du D<sup>r</sup> Pierre Cloutier, omnipraticien et membre actif, par lettre reçue le 1<sup>er</sup> février 2024, et annonçant sa démission le jour même;

**Attendu** que le délai de soixante jours n'est pas respecté (art. 254, LSSSS), mais que cela n'a aucun impact sur l'offre de soins à la population, puisque le D<sup>r</sup> Cloutier n'avait pas de garde ou d'activités cliniques de prévues sur notre territoire à court ou moyen terme;

**Attendu** la recommandation du comité exécutif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens (résolution CMDP-2024-21);

Il est proposé et appuyé :

- **D'accepter** la démission du D<sup>r</sup> Pierre Cloutier, omnipraticien, numéro de permis 80098, à compter du 1<sup>er</sup> février 2024.

**Adopté à l'unanimité.**

## 10.2. Amendement à la résolution 2022-11-178 – Régime d'emprunts spécifique – Projet autofinancé par des économies d'énergie

**Résolution 2024-03-046**

**Attendu** que le Centre intégré de santé et de services sociaux de la Côte-Nord (l'« Emprunteur ») a, en vertu de sa résolution numéro 2022-11-178 du 16 novembre 2022, institué un régime d'emprunts spécifique, lui permettant d'effectuer des emprunts à long terme auprès du ministre des Finances, à titre de responsable du Fonds de financement, pour un montant n'excédant pas 5 257 843 \$, pour les fins des projets autofinancés par des économies d'énergie (le « Projet »);

**Attendu** que l'Emprunteur a obtenu toutes les autorisations requises pour réaliser des emprunts prévus à cette résolution;

**Attendu** que l'Emprunteur souhaite modifier ce régime d'emprunts afin de reporter la date d'échéance;

Il est proposé et appuyé :

- **Que** la résolution numéro 2022-11-178 du 16 novembre 2022, instituant un régime d'emprunts permettant au Centre intégré de santé et de services sociaux de la Côte-Nord d'effectuer des emprunts à long terme auprès du ministre des Finances, à titre de responsable du Fonds de financement, aux fins du Projet, soit modifiée afin de reporter la date d'échéance au 31 mars 2025;
- **Que** la résolution précitée soit modifiée en conséquence, par le remplacement partout où elle se trouve, de la date « 31 mars 2024 » par la date « 31 mars 2025 »;
- **Que** les dispositions de la résolution numéro 2022-11-178 du 16 novembre 2022 demeurent valides, sauf dans la mesure où elles sont modifiées par les dispositions des présentes.

**Adopté à l'unanimité.**

## 11. Dossiers en cours

Aucun dossier en cours n'est inscrit à l'ordre du jour.

## 12. Nouveaux dossiers

### 12.1. Entente de gestion et d'imputabilité (EGI) 2023-2027

**Résolution 2024-03-047**

**Attendu** que des cibles sont fixées dans l'entente de gestion et d'imputabilité;

**Attendu** que les directions impliquées ont été informées des cibles fixées dans l'entente de gestion;

Il est proposé et appuyé :

- **D'adopter** l'entente de gestion et d'imputabilité 2023-2027 du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Côte-Nord.

**Adopté à l'unanimité.**

### 12.2. Calendrier 2024-2025 des séances publiques régulières du conseil d'administration

**Résolution 2024-03-048**

**Attendu** l'article 9.1 du règlement de régie interne du conseil d'administration qui stipule que le conseil doit se réunir au moins six fois par année (art. 176 de la LSSSS);

**Attendu** que le conseil d'administration de l'établissement doit tenir, au moins une fois par année, une séance publique annuelle d'information à laquelle la population est invitée à participer et que cette séance peut être tenue en même temps que l'une des séances régulières;

Il est proposé et appuyé :

- **D'adopter**, comme présenté, le calendrier des séances publiques régulières et de la séance publique annuelle d'information 2024-2025 du conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Côte-Nord couvrant la période de septembre 2024 à juin 2025.

**Adopté à l'unanimité.**

**13. Rapports des comités****13.1. Comité de gouvernance et d'éthique**

Le comité de gouvernance et d'éthique s'est réuni le 7 mars 2024, sous la présidence de madame Johanne Beaudoin.

Voici les sujets abordés lors de la rencontre :

- Rapport sur les statistiques des mises sous garde en établissement de santé et de services sociaux des personnes dangereuses pour elles-mêmes ou pour autrui en raison de leur état mental;
- Discussion – Loi 15 et comité de travail du CGÉ;
- Suivi des indicateurs en conseil d'administration;
- Entente de gestion et d'imputabilité (EGI);
- Audit de performance.

**13.2. Comité ressources humaines**

Le comité ressources humaines s'est réuni le 5 mars 2024. La présidente du comité, madame Solange Turgeon, fait part des sujets abordés lors de cette rencontre :

- Santé et sécurité au travail : État de situation – Indicateurs présence au travail;
- Activité de remplacement, avantages sociaux et rémunération :
  - Mise à jour – État de situation MOI
  - MOI/TSO – Indicateurs
  - Modifications des échelles salariales :
    - Coordonnateurs/coordonnatrices techniques en génie biomédical (2277)
    - Adjoints/Adjointes à la direction (5313)
- Relations de travail : Suivi des négociations/ententes;
- Présentation du projet – Nouvel accueil RH;
- État d'avancement – Révision du processus de recrutement externe;
- Indicateurs embauches-départs.

**13.3. Comité de vigilance et de la qualité**

Le comité de vigilance et de la qualité s'est réuni le 28 février 2024, sous la présidence de monsieur Jean-Pierre Porlier.

Les sujets abordés lors de cette rencontre sont les suivants :

- Régime d'examen des plaintes
  - 17 recommandations ont été reçues depuis la rencontre du 17 janvier 2024, 24 recommandations ont été complétées au 28 février 2024 et 71 dossiers en étude;
  - Suivi du tableau de bord du commissariat aux plaintes et à la qualité des services;
  - Suivi du procès-verbal du 17 janvier :
    - Suivi des plaintes pour les services de laboratoire.
- Direction des services multidisciplinaires, qualité, évaluation, performance et éthique
  - Pompe volumétrique;
  - Suivi Optilab;
  - Suivi autres dossiers qualité;
  - Calendrier – Audits cliniques en soins infirmiers 2024-2025.

**13.4. Comités des usagers**

Monsieur Jean-Pierre Porlier a demandé à chacun des comités des résidents et des usagers de lui transmettre un résumé de leurs activités depuis le début de l'année, dont voici les détails.

**COMITÉ DES USAGERS MULTIPROGRAMMES (CUMP)**

Ce comité couvre l'ensemble du territoire pour les programmes suivants:

- Jeunesse et protection de la jeunesse;
- Déficience intellectuelle, troubles du spectre de l'autisme et déficience physique;
- Santé mentale, dépendance, itinérance et services sociaux généraux.

Le CUMP a tenu 2 rencontres depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2024. Une rencontre spéciale est prévue le 18 mars prochain et une rencontre régulière le 27 mars.

Les principaux sujets discutés ont été :

- Le retrait des fumoirs en psychiatrie;
- L'avancement du sondage pour le milieu de vie en centre jeunesse, en collaboration avec la firme Médaillon;
- La traduction d'un dépliant d'information en anglais portant sur les 12 droits des usagers;
- La différence entre programme jeunesse et protection de la jeunesse;
- Projet pour les centres jeunesse, demande de financement au CUCI;
- Délégation de deux membres au comité pour les personnes en situation de handicap.

Les gestionnaires suivants ont été rencontrés :

- Lors de la rencontre du 25 janvier :
  - M<sup>me</sup> Jennifer Lavallée, directrice du programme santé mentale, dépendance et itinérance
  - M. Mohamed Ridha Hasnaoui, chef du département de psychiatrie interne de Sept-Îles
- Lors de la rencontre du 22 février :
  - M<sup>me</sup> Marie-Hélène Drapeau, directrice adjointe à la Direction du programme jeunesse

Recrutement :

- Un membre a été recruté en février.

Le CUCI a accompagné 2 usagers vers les bonnes ressources. Les usagers rapportent des difficultés avec les critères des lieux physiques pour devenir famille d'accueil et le manque de personnel.

#### **COMITÉ DES USAGERS ET DE RÉSIDENTS DE PORT-CARTIER**

Deux rencontres régulières ont eu lieu depuis janvier. Les principaux sujets discutés ont été :

- L'absence de fumoir au CHSLD;
- Le manque de médecin de famille;
- L'arrivée d'un nouveau médecin et d'une infirmière praticienne;
- Les stationnements pour handicapés;
- La présence importante de la main-d'œuvre indépendante;
- La présence de la COVID-19;
- La diffusion des messages sur la télé en circuit fermé;
- La disponibilité des médecins à l'urgence;
- Le projet de loi 15.

Lors de ces rencontres, les gestionnaires suivants ont été rencontrés :

- La coordonnatrice de territoire;
- La responsable du CHSLD;
- La chef clinico-administratif.

Recrutement :

- Un nouveau membre a été recruté à l'automne, pour un total de six membres, en plus du soutien administratif.

Le comité participe régulièrement aux activités du CHSLD et au comité Milieu de vie. En décembre, des calendriers et des cartes de vœux ont été distribués aux résidents du CHSLD, de la Villa Port-Cartier et des résidences du boulevard Rochelois et de la rue des Pins. Des affiches sur les droits des usagers ont été imprimées et distribuées au Centre multiservices, au CHSLD, à la Villa Port-Cartier, à la résidence Rochelois et à la pharmacie. Trois demandes reçues ont été dirigées vers le commissariat aux plaintes.

### COMITÉ DES USAGERS DE SEPT-ÎLES

Le comité s'est réuni le 5 février 2024. Les principaux sujets discutés ont été :

- Délégation d'un membre au comité de sélection pour l'intégration des œuvres d'art aux bâtiments et lieux publics;
- Stationnement rue Évangéline;
- Projet d'optimisation d'affichage en général à l'Hôpital de Sept-Îles;
- L'unité de débordement à l'Hôpital de Sept-Îles;
- Impression de dépliants en français;
- Transition vers la Loi 15;
- Certains éléments à faire réparer au CHSLD et à l'Hôpital de Sept-Îles :
  - L'éclairage à l'entrée du CHSLD
  - Les sièges abîmés dans les salles d'attente à l'urgence
  - L'amélioration du signal d'une télé au CHSLD suite à un don de la fondation

Lors de cette rencontre, le gestionnaire suivant a été invité :

- M. Hugo Lemieux; adjoint à la Direction des services techniques, de l'hôtellerie et de la logistique;

Recrutement :

- Un nouveau membre a été recruté.

Quatre usagers ont été accompagnés, dont 3 dirigés vers la commissaire aux plaintes. Quatre suggestions ont été déposées dans la boîte à suggestion. Elles traitent des sièges brisés à l'urgence, de l'attente longue et des malades chroniques qui devraient avoir accès à un médecin de famille pour libérer les urgences.

### COMITÉ DE RÉSIDENTS DE SEPT-ÎLES

Le comité a tenu une rencontre le 6 février 2024. Les principaux sujets discutés ont été :

- Retrait des pastilles effervescentes;
- Signets pour pochettes d'accueil;
- Affiche « coroplaste » de bienvenue pour le CHSLD;
- Sondage qualité du milieu de vie au CHSLD de Sept-Îles.

Lors de cette rencontre, les gestionnaires suivants ont été rencontrés :

- M<sup>me</sup> Annie Potvin, responsable du CHSLD;
- M<sup>me</sup> Roxanne Tardif, cheffe clinico-administrative de l'Hématite et de la médecine dentaire régionale, Direction des soins infirmiers et Direction des services professionnels et de l'enseignement universitaire.

Recrutement :

- Un nouveau membre a été recruté.

### COMITÉ DES USAGERS DE LA HAUTE-CÔTE-NORD

- Les trois établissements ont reçu le nécessaire pour les tables interactives. Celles-ci seront installées dès qu'un électricien sera disponible;
- Les résidents de Bergeronnes ont demandé et ont reçu un tableau les identifiant;
- Du recrutement s'est fait à Forestville et aux Escoumins;
- Il y aura une activité pour le recrutement à Bergeronnes le 17 avril prochain.

### COMITÉ DES USAGERS DES CENTRES INTÉGRÉS - CUCI

Depuis le début janvier, deux rencontres ont eu lieu.

- Lors de la rencontre du 19 février :
  - M<sup>me</sup> Priscilla Malenfant, directrice du programme SAPA, a présenté le portrait des besoins futurs pour les services dispensés aux aînés de la Côte-Nord en lien avec l'enjeu déposé au CA du CISSS de la Côte-Nord par le CUCI, soit que le CISSS développe une vision des services s'adressant aux personnes âgées selon la réalité de notre région et de ses particularités, en collaboration avec le comité d'usagers.

- Les membres du CUCI ont pu poser des questions et visualiser ce que le CISSS prévoit faire afin de répondre à l'augmentation importante des besoins des usagers dans les prochaines années.
- Tour de table des comités d'usagers de l'ensemble de la Côte-Nord. Partage des problématiques et solutions.
- Suivi de l'appel de candidatures (personne-ressource).
- Lors de la réunion du 20 février :
  - Le CUCI a reçu la démission de leur personne-ressource par intérim, ce qui amène des contraintes opérationnelles sérieuses pour le CUCI. Une rencontre est prévue bientôt avec M<sup>me</sup> Sandra Morin pour relancer un appel de candidatures.

### 13.5. Comité de vérification

Ce point est retiré de l'ordre du jour de la présente séance, car le comité de vérification n'a pu tenir sa rencontre à la date prévue.

### 13.6. Fondations du CISSS de la Côte-Nord

Monsieur Benoit Méthot, membre du conseil d'administration représentant des Fondations, fait état des nouveautés dans les diverses fondations du CISSS.

#### Fondation du Centre de santé des Nord-Côtiers (Haute-Côte-Nord) :

- Tirage de 3 paniers cadeaux pour la St-Valentin. Chaque prix incluait un montant de 900 \$ et des cadeaux et des bons d'achat de près de 1 000 \$ chacun.

#### À venir :

- Atelier en mars pour décider des futures activités.

#### Fondation de la santé et des services sociaux de Manicouagan (Baie-Comeau) :

- Nomination de Chantal Asselin comme directrice générale officielle, auparavant en intérim.
- Succès du **Grand Bal de la Fondation** le 10 février dernier, qui a réuni 138 convives et permis d'amasser près de 36 000 \$.
- Récolte de 10 327 \$ pour la première édition de **Grandeur Nature** et lancement de la deuxième édition, toujours en partenariat avec le photographe Sébastien St-Jean.
- Lancement de l'activité **Oser être femme** dans le cadre de la journée internationale des droits de la femme, afin de réunir les femmes de différents horizons pour une soirée de conférences inspirantes et de réseautage.
- Déplacement des présidents d'honneur de la **Randonnée Vélo Santé** et de la directrice générale à Sacré-Cœur, afin de promouvoir l'événement et parler de notre mission.
- Première chronique radio de la Fondation, afin de promouvoir nos différents champs d'action. Deux employés du programme jeunesse ont accompagné la directrice générale.
- Notre Fondation est devenue membre du Regroupement des fondations pour la protection de la jeunesse et participe activement aux rencontres de ce regroupement.
- La Fondation est devenue membre TZ (service de raccompagnement), afin d'assurer la sécurité des participants à nos événements.
- Collaboration avec le Drakkar pour les T-shirts #avecémile.
- Mon Mois pour la Fondation : Mars : Ocha Café.
- Loto-Évasion est en cours. Il est encore possible de se procurer des billets.

#### À venir :

- Lancement de la 20<sup>e</sup> édition de la Randonnée Vélo Santé à la fin mars (104 cyclistes sont déjà inscrits).
- Soirée de bingo à Pessamit le 28 mars prochain. Ouvert à tous.
- Prochaine chronique radio avec Sonia St-Louis de la Direction des programmes de déficience intellectuelle, trouble du spectre de l'autisme et déficience physique.
- Brunch avec les Chevaliers de Colomb au profit du CHSLD Boisvert le 21 avril.
- Tournoi de dek hockey du 14 au 16 juin.

**Fondation régionale Hôpital Sept-Îles (Sept-Îles) :**

- Acquisition d'une table radio transparente pour clinique de la douleur (valeur de plus de 80 000 \$). Dévoilement sous peu avec le département.
- Reconduction de la **cabine Recharjme** pour 2024 (5 800 \$). Statistiques 2023 : 1 428 utilisations par les employés de l'hôpital. Moyenne de 119 utilisations par mois.
- Don de 7 000 \$ de la Fondation des Clubs Lions du Québec et du Club Lions de Sept-Îles pour l'acquisition d'un fauteuil roulant adapté pour un jeune de 18 ans. Un MERCI spécial à monsieur Jean Kagame, travailleur social du CISSS de la Côte-Nord, pour son approche et son soutien tout au long de la démarche.
- Reconduction du partenariat avec Rio Tinto-IOC pour rassurer les tout-petits. L'initiative permet l'achat de peluches qui sont remises aux jeunes de 0 à 14 ans avant leur passage au bloc opératoire. En 2023, 348 peluches furent remises. Ce partenariat réconfortant est en place depuis 2021.
- Suite à la Parade de Noël de Sept-Îles, Cantine Boudreault, un partenaire ayant remporté le prix du plus beau char allégorique, nous a remis sa bourse de 1 000 \$.
- En collaboration avec le CISSS, nous avons récupéré les fenêtres provenant des rénovations qui étaient destinées à la récupération et en avons obtenu 3 000 \$.
- **ACEQ** : Nous sommes encore cette année partenaire régional pour la vente de billets. Les revenus seront dédiés pour l'oncologie.

**Fondation du Centre de santé de la Minganie (Havre-Saint-Pierre)**

Les informations portant sur la Fondation du Centre de santé de la Minganie seront transmises lors d'une prochaine séance du conseil d'administration.

**Fondation du Docteur Camille-Marcoux (Basse-Côte-Nord) :**

Les informations portant sur la Fondation du Centre de santé de la Minganie seront transmises lors d'une prochaine séance du conseil d'administration.

**14. Affaires nouvelles****14.1. Situation démographique sur la Côte-Nord – Concertation urgente entre les divers acteurs de la communauté nord-côtière****Résolution 2024-03-049**

**Attendu** l'état de la situation démographique nord-côtière et les diverses problématiques portées à l'attention des membres du conseil d'administration liées principalement à la pénurie de main-d'œuvre et de logements, ainsi qu'au manque de garderies pour les familles et d'hébergements adaptés et appropriés pour plusieurs clientèles (ainés, jeunesse);

**Attendu** l'urgence d'agir puisque les données probantes annoncent une augmentation significative des problématiques au cours des prochaines années;

**Attendu** que la situation touche l'ensemble de la communauté nord-côtière et les diverses missions (politique, santé, éducation, entreprises publiques et privées);

Il est proposé et appuyé :

- **D'informer** les divers acteurs nord-côtiers de la situation;
- **De demander** aux préfets de chacune des MRC de la Côte-Nord, au député de René-Lévesque, monsieur Yves Montigny, ainsi qu'à la députée de Duplessis et ministre responsable de la Côte-Nord, madame Kateri Champagne-Jourdain, de se concerter avec nous rapidement afin de trouver des pistes de solutions permettant l'amélioration des conditions dans les domaines touchés.

**Adopté à l'unanimité.**

**15. Période de questions du public (15 minutes)**

Des périodes de questions de quinze (15) minutes sont autorisées au début et à la fin de la séance. Aucune question n'est posée.

16. Clôture de la séance

Résolution 2024-03-050

Il est proposé et appuyé :

- **D'adopter** la fermeture de la séance publique régulière du conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Côte-Nord du 13 mars 2024 à 17 h 38.

**Adopté à l'unanimité.**



Ginette Côté  
Présidente



Manon Asselin  
Secrétaire